

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de RUFFIEUX**
Département de la Savoie

Arrondissement de Chambéry
SEANCE DU 07 AVRIL 2026

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le 16/04/2026
ID : 073-217302181-20260407-DCM07042026_022-DE

République Française

DCM 2026-022

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	15
Conseillers présents :	14
Conseiller absent :	01
Procuration :	01
Votants :	15

L'an deux mille vingt-six et le sept avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de RUFFIEUX, régulièrement convoqué le 1^{er} avril 2026 s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier ROGNARD, Maire.

Étaient présents : Madeline ABRY, Fabienne CAGNON, Claire DELON, Xavier FEUGA, Ghislain FIORA, Christian GRUFFAT, Emile GUILLORY, Véronique MAURICE-RÉMONDAT, Pierre Yves PASQUALI, Maria PILLOUD, Clément PONÇON, Thomas RÉMY et Patrick SALA.

Absente excusée : Adeline HEYMANN

Pouvoir : Adeline HEYMANN a donné procuration à Claire DELON.

Secrétaire de séance : Emilie GUILLORY

Nomination des représentants des collectivités membres de l'Agence France Locale

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment son article L.1611-3-2 et son article D.1611-41 tel que modifié par le décret N° 2025-820 ;

Vu la délibération d'adhésion au Groupe Agence France Locale de la commune de RUFFIEUX N°05-07/2024 en date du 10 juillet 2024,

Vu l'exposé des motifs présenté par Monsieur le Maire,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **désigne Monsieur Oliver ROGNARD** en sa qualité de maire en tant que représentant titulaire de la commune de RUFFIEUX , et **Madame Maria PILLOUD**, en sa qualité de conseillère municipale, en tant que représentant suppléant de la commune de RUFFIEUX, à l'Assemblée générale de l'Agence France Locale - Société Territoriale ;
- **autorise** le représentant titulaire ou suppléant de la commune de RUFFIEUX ainsi désigné, à accepter toutes autres fonctions qui pourraient leur être confiées dans le cadre de la représentation au sein du Groupe Agence France Locale (notamment au sein du Conseil d'Administration, présidence, vice-présidence, Comités spécialisés, etc.), dans la mesure où ces fonctions ne sont pas incompatibles avec leurs attributions ;
- **autorise** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Emilie GUILLORY



Le Maire,
Olivier ROGNARD

